



# VETROZ Spective

Bulletin d'information de  
la Municipalité de Vétroz  
[www.vetroz.ch](http://www.vetroz.ch)



## EDITORIAL

L'Euro 2012 étant terminé et les fans de football ayant ainsi pu faire largement le plein d'émotions et de démonstrations sonores de leur soutien à leur équipe préférée, nous avons encore le loisir de vivre de grands moments sportifs durant cet été avec le tournoi de Wimbledon, le Tour de France ou les JO de Londres.

A l'instar des 2 événements quadriennaux mentionnés ci-dessus, nous nous trouvons également cette année en plein préparatif du tournoi de politique communale qui définira cet automne le futur visage des différentes instances de la Municipalité. Ces dernières détermineront les lignes directrices pour la prochaine législature. J'espère que ces joutes se dérouleront dans un esprit de respect et de fair-play à l'image de ce qui est prôné dans les milieux sportifs.

Cette édition de mi-année, nous permet de vous présenter les comptes 2011 de la Municipalité dont vous trouverez les détails à l'intérieur de ce magazine, mais dont j'ai le plaisir de vous annoncer l'excellente marge d'autofinancement qui s'est élevée à 4,6 millions et qui représente la meilleure marge jamais réalisée. Ceci nous a permis de réduire l'endettement net par habitant à Fr. 399.- et ainsi de pouvoir aborder avec sérénité les importants investissements à venir.

Au niveau des grands chantiers en cours, je citerai les travaux en lien avec l'agrandissement du réservoir de Péteille et la fin de la 2<sup>ème</sup> étape de correction des torrents des Fontaines et Moulin. A partir du mois de juillet débiteront les travaux d'agrandissement du complexe des Plantys avec comme première étape la construction de la salle de gymnastique double.

Après l'étude réalisée par la commission du Conseil Général, nous sommes enfin tous d'accord sur l'em-

placement des bâtiments destinés aux structures de la petite enfance. Nous pouvons donc dès à présent aller de l'avant afin de déposer dans les meilleurs délais possibles un dossier devant permettre l'acceptation d'un crédit d'engagement et la mise à l'enquête du projet afin de pouvoir débiter les travaux durant l'année 2013.

Les dernières discussions avec le Canton et notamment le Conseiller d'Etat Jacques Melly, au sujet de la correction du Rhône, nous laissent espérer qu'une solution acceptable par les 2 parties puisse être trouvée à très court terme. Si tel devait être le cas, nous prendrons rapidement contact avec tous les propriétaires concernés afin de leur présenter le résultat de nos interventions et leur proposer des solutions satisfaisantes.

Pour le reste, je vous remercie d'ores et déjà de votre compréhension par rapport aux nuisances engendrées par les diverses réfections de routes rendues nécessaires suite aux conditions de l'hiver 2011/2012 qui ont passablement mis à mal certains tronçons routiers.

Je vous laisse encore prendre connaissance du plan de scolarité 2012/2013 et des changements qui devront être apportés dans la gestion de l'école à l'avenir.

Pour l'heure, je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de bonnes vacances. Je vous donne rendez-vous dès la fin août pour les diverses activités de l'automne qui s'annonce chargée et espère que vous aurez profité de recharger vos batteries durant cette période estivale.

Stéphane Germanier  
Président



## DEUXIÈME TRIMESTRE 2012

### Travaux

- Adjuge les travaux d'électricité du réservoir de Péteille en collaboration avec la commune d'Ardon à l'entreprise ESR SA
- Adjuge les réfections de routes 2012 aux entreprises Carron SA pour la rue des Marais, Implen SA pour la ruelle Centrale, Moren Frères SA pour la rue du Pont et Dénériaz SA pour l'avenue des Vergers
- Adjuge les travaux pour la conduite d'eau potable devant relier Vétroz et Conthey à Ch. Gaillard & fils SA pour le sanitaire et à Moren Frères SA pour le génie civil
- Adjuge la pose de caillebotis sur le torrent du Moulin au début de l'avenue de la Gare à Boillat & Fils
- Décide de la démolition d'un des mazots des nendards en fonction des risques encourus par les voisins

### Construction

- Adjuge les travaux suivants dans le cadre de l'agrandissement du complexe des Plantys, terrassement Gaillard Charly & Fils, maçonnerie Héritier & Cie SA, charpente consortium les Plantys par Dénériaz SA, façade métallique vitrée Revaz SA, étanchéités souples Bornet SA
- Suite à la décision du conseil général met en route la finalisation du projet de construction des structures de la petite enfance avec les architectes lauréats de l'appel d'offres

### Ecoles et structures de la petite enfance

- Nomme Laura Mariéthoz à plein temps en tant qu'enseignante d'appui
- Nomme Pierre-André Sierro en tant qu'enseignant d'appui
- Nomme Chantal Roh et Daniel Roh en tant qu'enseignants primaires à mi-temps
- Nomme Stéphanie Biselx en tant qu'enseignante enfantine à mi-temps
- Nomme Maud Crettenand en tant qu'enseignante de soutien et de décharge à temps partiel
- Nomme Thierry Evéquoz en tant que directeur des écoles à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2012
- Décide, suite au sondage réalisé, l'ouverture durant les vacances scolaires pour autant qu'un minimum de 5 enfants soient inscrits
- Accepte la demande de location de la salle de gymnastique de Bresse par le CO Derborence pour une quinzaine d'heures par semaine
- Prend connaissance et entérine le plan de l'année scolaire 2012-2013
- Nomme Tiziana Barbiera au poste d'intendante au sein des structures de la petite enfance

### Demandes et divers

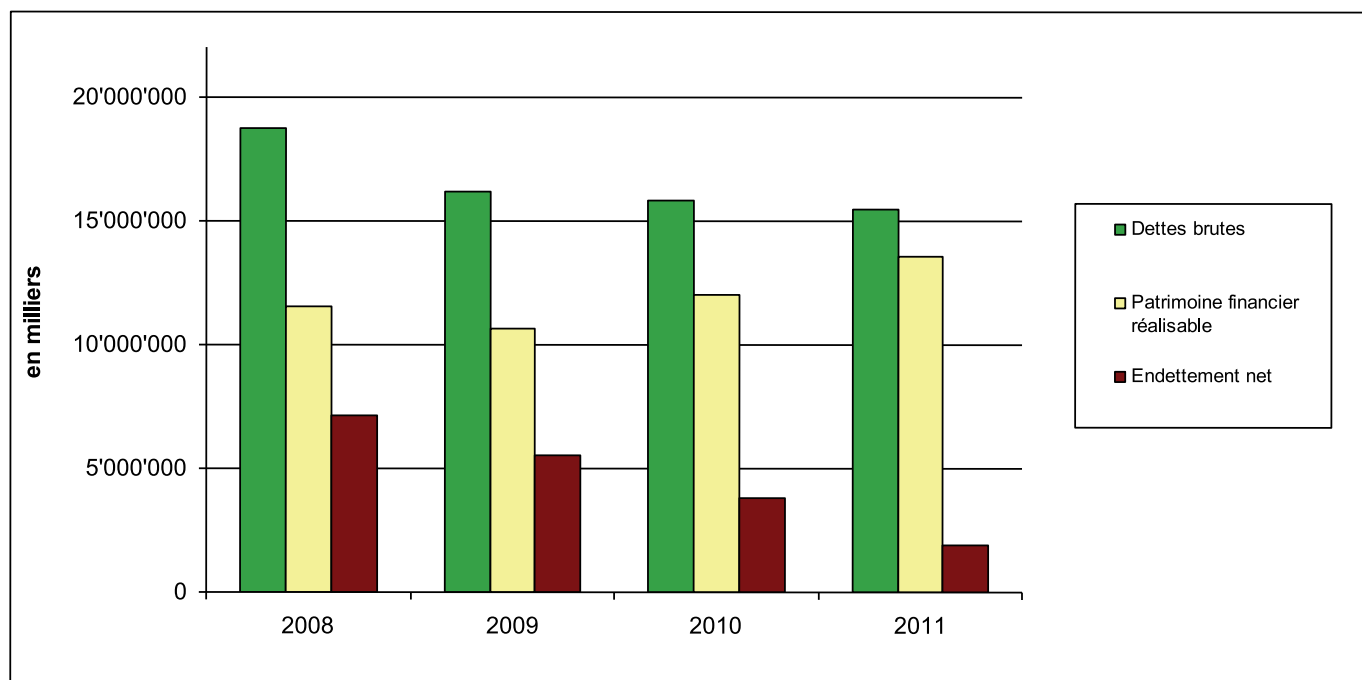
- Prend connaissance des comptes 2011 de la Fondation Foyer Haut-de-Cry
- Délivre les autorisations d'exploiter des chambres d'hôtes à Chantal Schroeter, Anne Helen Stieger et Madeleine Moren
- Prend acte de la prise de position de l'association des communes concédantes dans le cadre des retours de concession
- Prend connaissance des comptes 2011 de l'Association Région Valais Central
- Prend acte de la fusion des entités Coteaux du Soleil et Société de développement d'Ardon, Conthey et Vétroz
- Renouvelle un prêt à taux fixe à 1.7 % sur 10 ans auprès de la Raiffeisen des Coteaux du Soleil
- Prend acte de la situation 2008-2011 et du budget 2012 pour le projet d'AggloSion
- Entérine le terme de l'autorisation d'exploiter au nom de Daniel Luttringer et délivre l'autorisation d'exploiter à Stefano Caruso pour l'Atelier Gourmand de Marie-Emilie
- Prend acte des dividendes 2011 distribués par les sociétés ESR SA et FMV SA
- Accorde le droit de cité à Lucia Vilma Martinez Aguilar et Derek Martinez Rodriguez



## A) RÉCAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Centres de charges	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'142'251.84	70'296.70	122'021.85	0.00
Sécurité publique	939'065.25	405'595.10	17'293.60	11'791.60
Enseignement & formation	7'392'146.10	3'899'704.50	704'703.00	75'000.00
Culture, loisirs, culte	693'984.20	13'112.00	8'825.15	6'000.00
Santé	207'543.20	0.00	0.00	0.00
Prévoyance sociale	2'616'669.95	925'090.55	4'384.30	0.00
Trafic	1'937'092.95	22'050.00	1'032'539.40	0.00
Protection & aménagement de l'environnement	2'886'632.93	2'372'519.04	2'861'258.00	2'294'532.48
Economie publique	451'052.55	536'772.29	282'260.90	0.00
Finances & impôts	963'528.84	12'844'715.81	271'969.10	0.00
<b>Totaux</b>	<b>19'229'967.81</b>	<b>21'089'855.99</b>	<b>5'305'255.35</b>	<b>2'487'324.08</b>

## ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



# FINANCES COMMUNALES (SUITE)



B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT	COMPTES 2011	BUDGET 2011
Revenus	21'089'855.99	18'515'500.-
./. charges y compris amortissements	- 19'229'967.81	- 18'261'225.-
<b>Résultat net 2011</b>	<b>1'859'888.18</b>	<b>254'275.-</b>
Amortissements comptables	2'748'100.-	2'752'200.-
<b>Marge d'autofinancement 2011</b>	<b>4'607'988.18</b>	<b>3'007'475.-</b>

C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS	COMPTES 2011	BUDGET
Investissements bruts	2'487'324.08	2'612'900.-
./. recettes d'investissements	- 5'305'255.35	- 5'960'450.-
<b>Investissements nets 2011</b>	<b>2'817'931.27</b>	<b>3'348'450.-</b>

D) COMPTE DE FINANCEMENT	COMPTES 2011	BUDGET
Marge d'autofinancement	4'607'988.18	3'007'475.-
./. investissements nets	- 2'817'931.27	- 3'348'450.-
<b>Excédent de financement 2011</b>	<b>1'790'056.91</b>	<b>- 340'975.-</b>

**L'excédent de financement** effectif 2011 est par conséquent supérieur de Fr. 2'131'031.91 au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que les investissements ordinaires sont autofinancés à raison de 163.52 % (budget 2011 : insuffisance de financement de 10.18 %).

Ceci s'explique par :

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue : 1'600'513.18
2. des investissements nets inférieurs à la prévision : 530'518.73

**Soit un excédent de financement de** 2'131'031.91

La marge d'autofinancement dégagée en 2011 est supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants :

1. écart favorable enregistré sur les recettes de fonctionnement : 2'574'355.99
2. écart défavorable enregistré sur les charges hors amortissements comptables : - 973'842.81

**Soit un écart global favorable de** 1'600'513.18

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 2'574'355.99 ou 13.90 %, s'explique essentiellement par les recettes fiscales, les revenus des biens ainsi que les contributions de biens supérieurs à la prévision. Les prélèvements sur les financements spéciaux, soit Fr. 537'034.60, n'étaient quant à eux point prévus au budget 2011.

Globalement, les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont supérieures de Fr. 973'842.81 ou 6.28 % aux prévisions budgétaires. De manière similaire aux prélèvements sur les financements spéciaux, les attributions de 706'729.30 n'étaient pas budgétisées, hormis le montant de Fr. 80'000.- relatif aux abris de protection civile.

Les dépenses du compte d'investissement, avec Fr. 5'305'255.35, sont inférieures de Fr. 655'194.65 à celles budgétisées, ceci étant principalement dû au report des travaux de correction de la Lizerne, lesquels seront entrepris en 2013. Les recettes étant inférieures de Fr. 124'675.92 aux prévisions, le volume des investissements nets s'élève à Fr. 2'817'931.27.



La séance plénière du 25 juin 2012 du Conseil général avait principalement pour objet l'approbation des comptes. Cependant, l'ordre du jour était bien fourni et de nombreux points ont ainsi été traités. Voici un résumé de nos débats.

## **Les comptes 2011 faisaient ressortir l'excellente santé financière de la Municipalité.**

En les acceptant, le Conseil général a reconnu l'excellente gestion des deniers publics par le Conseil communal. Ces prochaines années, la Municipalité sera amenée à faire de grands investissements dans des projets indispensables à une commune qui compte aujourd'hui plus de 5'000 habitants. L'endettement net peut être qualifié de faible puisqu'il se chiffre à Fr. 399.12 par habitant au terme de l'année 2011.

La question des taxes interpelle particulièrement la population et les élus en sont conscients. La municipalité a certes déjà instauré des compensations à l'augmentation de celles-ci, mais elle étudie actuellement les éventuelles adaptations possibles, permettant de soulager le porte-monnaie des résidents tout en étant conforme à la législation.

## **Densification du centre du village et les structures d'accueil de la petite enfance**

La commission éducation et société a rendu son rapport indispensable à la prise de décision du Législatif sur la demande de crédit budgétaire de Fr. 500'000.- pour l'étude du projet concernant les nouvelles UAPE, crèche et nurserie au centre du village. Le bureau lauréat du concours, retenu par la Municipalité peut désormais proposer un projet sur mesure qui devrait permettre au Législatif d'accorder prochainement le crédit d'engagement nécessaire.

Pour l'heure, le mandat donné à cette commission n'a causé aucun retard sur l'échéancier arrêté pour la bonne réalisation du projet, le début des travaux étant toujours prévu pour janvier 2013. Puis, la présentation du bureau lauréat du concours ayant eu lieu bien plus tard que prévu, le 24 mai dernier, les travaux de la commission ont pu être menés à terme sans perturbation.

Le Conseil général a adopté un nouveau **règlement relatif aux mesures d'encouragement**

**pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables.** Grâce à ce règlement, les habitants vétrozains pourront désormais obtenir une aide de la Municipalité, à hauteur variable selon les travaux, lorsqu'ils investiront dans des moyens novateurs en matière d'énergie. Après avoir rejeté deux amendements, le Conseil général a accepté ce règlement en une seule lecture. La politique énergétique communale est donc pleinement en adéquation avec la nouvelle voie prise par nos autorités fédérales à la suite des incidents de Fukushima.

Puis, durant cette même séance, le Conseil général a refusé la motion « **la Cité de l'énergie montre l'exemple** » déposée par Olivier Cottagnoud proposant l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques sur tous les nouveaux bâtiments publics vétrozains. Il a ainsi reconnu l'immense travail déjà entrepris par le Conseil municipal en la matière. En effet, les divers engagements pris par l'Exécutif, notamment ceux pris à travers le label « Cité de l'énergie » et le « Standard bâtiment » allaient déjà dans le sens de la demande du motionnaire et des co-signataires.

Par voie de postulats, les membres du Conseil général ont la possibilité d'intervenir sur des objets précis. Suite à celui déposé par M. Stéphane Rard de créer une plateforme d'échanges d'informations via internet pour les conseillers généraux, l'Exécutif a déjà mis en place quelques outils pour 2012 ; la plateforme quant à elle ne sera totalement opérationnelle qu'en 2014. Celle-ci permettra de faciliter les échanges entre le Conseil général et la Municipalité et d'économiser du papier.

L'Exécutif a également rendu réponse suite au postulat déposé par M. Nicolas Huser et demandant une route de contournement au sud de la commune de Vétroz. Certains travaux seront entrepris en 2012 déjà, mais il faudra attendre l'approbation du projet « AggloSion » par la Confédération pour la suite, en raison de l'importante participation financière qui pourrait être obtenue.

## FRAIS D'ÉCOLAGE ET TRANSPORT



### CYCLE D'ORIENTATION

Le Conseil municipal a décidé, sous réserve de certaines conditions, de participer aux frais d'écolage ainsi que de transport des élèves fréquentant un cycle d'orientation **autre que celui de Derborence**. Sont également concernés les élèves scolarisés en classe de préapprentissage.

Aussi, nous invitons les personnes concernées à s'annoncer auprès du Secrétariat communal afin de soumettre leur demande de participation.

A noter que les abonnements de bus acquis personnellement par les parents d'élèves avant toute demande de contribution ne feront en aucun cas l'objet d'un remboursement par la Municipalité.



## RESERVOIR DE MOTELLON

Les travaux nécessaires à l'agrandissement et à la rénovation du réservoir à ultrafiltration de Motellon touchent à leur terme.

En collaboration avec les communes de Conthey et d'Ardon, une journée portes ouvertes aura lieu **le samedi 8 septembre prochain**.

Des informations détaillées quant à l'organisation de cette journée vous seront communiquées ultérieurement.

## RAIL-CHECKS

Au travers des Rail-Checks, l'Etat du Valais et la commune de domicile participent aux frais de déplacements en transports publics des apprentis et des jeunes en formation dans les écoles du Secondaire II général.

Le Conseil d'Etat et les communes valaisannes souhaitent par le biais de cette mesure promouvoir les transports publics et améliorer ainsi la mobilité des jeunes dans le canton.

Les Rail-Checks s'adressent :

- **aux apprentis** pour se rendre de leur domicile aux cours professionnels,
- **aux jeunes en formation dans le secondaire II général**, (Lycées-Collèges, Ecoles de commerce et de culture générale, Ecoles préprofessionnelles) pour se rendre à leur école principale.

Tous les renseignements à ce sujet peuvent être obtenus en consultant le site internet [www.railcheck.ch](http://www.railcheck.ch) ou en contactant l'Etat du Valais, Cellule Mobilité, Case postale 478, 1950 Sion Tél 027 607 33 90 ou [railcheck@admin.vs.ch](mailto:railcheck@admin.vs.ch)

# PERSONNEL COMMUNAL



## DIRECTION DES ÉCOLES

Le conseil municipal a nommé **M. Thierry Evéqoz** au poste de directeur des écoles de Vétroz.

Après une formation universitaire complétée par une formation pédagogique à la HEP, Thierry Evéqoz s'est notamment perfectionné dans la gestion de classes difficiles et la compréhension du comportement d'élèves en difficulté.

Titulaire du diplôme de maître formateur et au bénéfice d'une formation en management, il possède une solide expérience dans l'enseignement et le titulariat de classes primaires et du secondaire I, dans les cantons de VD et du VS. Parallèlement, il a accompagné les stagiaires de la HEP dans leur formation de terrain et participé à la rédaction d'épreuves de référence.



Nous nous réjouissons de cette collaboration et souhaitons plein succès à M. Evéqoz dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

## NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2012/2013, le Conseil Municipal a également procédé aux nominations suivantes:

**M<sup>me</sup> Chantal Roh**, au poste d'enseignante primaire

**M. Daniel Roh**, au poste d'enseignant primaire

**M<sup>me</sup> Stéphanie Biselx**, au poste d'enseignante enfantine

**M<sup>me</sup> Maude Crettenand**, au poste d'enseignante de soutien et de décharge

**M. Pierre-André Sierro**, au poste d'enseignant d'appui.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école et beaucoup de plaisir dans leurs postes respectifs.

## BONNE RETRAITE!



**M<sup>me</sup> Micheline Fontannaz**, enseignante en 3P, après 38 ans d'enseignement, **M<sup>me</sup> Françoise Barrière**, enseignante d'appui, après 6 ans d'enseignement et **M. Claude Rapillard**, enseignant en 4P, après 39 ans d'enseignement ont décidé de faire valoir leur droit à la retraite après de nombreuses années au service de l'école de Vétroz.

Ils se sont donnés sans compter durant toutes ces années pour les enfants qui leur ont été confiés. Leur travail était leur passion. Par leur soutien et l'attention qu'ils leur ont portés, les élèves ont pu avancer toujours un peu plus dans leur apprentissage. Leurs qualités professionnelles et humaines ont été fortement appréciées.

En cette fin d'année scolaire 2011/2012, **M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Dessimoz**, a également émis le désir de prendre sa retraite. Après 16 ans au sein des écoles de Vétroz et 8 ans en tant que responsable de direction, elle a su organiser et prévoir afin que notre école puisse répondre aux défis constants auxquels elle est confrontée. Elle a toujours collaboré étroitement tant avec les enseignants, les parents que les autorités scolaires communales et cantonales.

Nous leur souhaitons une agréable retraite et les remercions infiniment pour leur dévouement, leur engagement et leur gentillesse.

La commission scolaire



## PLANS DE SCOLARITÉ 2012/2013

Début des cours : lundi 20 août 2012

Fin des cours : vendredi 21 juin 2013

Nombre de jours effectifs de classe : 167

## VACANCES ET CONGÉS ANNUELS

### Automne

Début des congés : mardi 23 octobre 2012 le soir

Reprise des cours : lundi 5 novembre 2012 le matin

### Noël

Début des congés : vendredi 21 décembre 2012 le soir

Reprise des cours : lundi 7 janvier 2013 le matin

### Carnaval

Début des congés : vendredi 8 février 2013 le soir

Reprise des cours : lundi 18 février 2013 le matin

### Saint-Joseph

Mardi 19 mars 2013

### Pâques

Début des congés : jeudi 28 mars 2013 le soir

Reprise des cours : lundi 8 avril 2013 le matin

### Ascension

Début des congés : mercredi 8 mai 2013 à midi

Reprise des cours : lundi 13 mai 2013 le matin

### Pentecôte

Lundi 20 mai 2013

### Fête-Dieu

Jeudi 30 mai 2013



Studio Bonnardot à Sion

## HORAIRES DES CLASSES

### ENFANTINES :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 > 11h30, 13h30 > 15h30

Pas de cours le mercredi

### PRIMAIRES :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h15 > 11h30, 13h30 > 16h15

Mercredi : 8h15 > 11h15

**LE 20 AOÛT, LES ÉLÈVES DE 1<sup>ÈRE</sup> ET 2<sup>ÈME</sup> PRIMAIRES VIENNENT EN CLASSE À 9 H 00**





## LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

### LE PAVILLON : 5 CLASSES

- 1-2E** M<sup>me</sup> Carole AGASSIZ  
**1-2E** M<sup>me</sup> Danièle MORETTI  
**1-2E** M<sup>me</sup> Natacha BOULNOIX  
M<sup>me</sup> Stéphanie BISELX  
**1P** M<sup>me</sup> Christelle IMBODEN  
**2P** M<sup>me</sup> Alexia VOUILLAMOZ  
M<sup>me</sup> Marie-Claude COTTER

### BRESSE : 8 CLASSES

- 3P** M<sup>me</sup> Joëlle SALLOUM  
M<sup>me</sup> Christel FOLLONIER  
**3P** M<sup>me</sup> Pascale MOOS  
M<sup>me</sup> Christine BAZZI  
**4P** M. Christian COTTER  
**4P** M. Daniel VERGERE  
**5P** M<sup>lle</sup> Florence PAPILLOUD  
**5P** M. Laurent DUCREY  
**6P** M. Christophe FOLLONIER  
**6P** M. Pascal GENOUD

### APPUI PEDAGOGIQUE

M<sup>lle</sup> Laura MARIETHOZ  
M. Pierre-André SIERRO

### DECHARGES

M<sup>me</sup> Nicole FAVRE  
M<sup>lle</sup> Maude CRETENAND  
M. Daniel ROH

### RYTHMIQUE

M<sup>me</sup> Valérie SAUTHIER

### ÉCOLAGE

La commune de Vétroz facture un montant de Fr. 30.- par enfant et par année pour l'écolage. Les élèves sont responsables de garder en bon état tout ce qui est mis à leur disposition: livres, tables, chaises, matériel de gymnastique, locaux, etc... Le matériel perdu ou détérioré est remplacé aux frais des parents.

### LES PLANTYS : 11 CLASSES

- 1-2E** M<sup>me</sup> Yelda TERRETTAZ  
**1-2E** M<sup>me</sup> Antoinette GERMANIER  
M<sup>me</sup> Edith COPPI  
**1-2E** M<sup>me</sup> Réane VOEFFRAY  
**1P** M<sup>lle</sup> Alexandra HUSER  
**1-2P** M<sup>me</sup> Yvette ROH  
**2P** M<sup>lle</sup> Delphine EVEQUOZ  
**2P** M<sup>me</sup> Mélanie SERMIER FRAISIER  
**3P** M<sup>me</sup> Chantal ROH  
M. Daniel ROH  
**4P** M. Daniel BOISSET  
**5P** M. Philippe ROH  
**6P** M. Stéphane MORISOD

**Au total : 24 classes**

**490 élèves**

**37 enseignants**

### SOUTIEN PEDAGOGIQUE

M<sup>lle</sup> Maude CRETENAND

### ACTIVITES CREATRICES ET MANUELLES

M<sup>me</sup> Adrienne BETRISEY  
M. René-Pierre CLIVAZ

### DIRECTION DES ECOLES

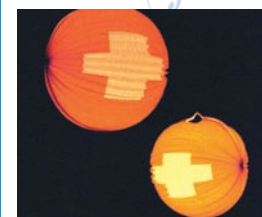
M. Thierry EVEQUOZ

## FETE NATIONALE A CONTHEY



Sur l'initiative de la Société de développement de Conthey, Vétroz et Ardon, la fête nationale avait été organisée à Conthey, puis reprise par la Commune de Conthey et enfin confiée aux sociétés locales en partenariat avec la Commune de Conthey et l'OT qui subventionnent cette manifestation.

Si Ardon organise sa propre fête nationale le 1<sup>er</sup> août, la Commune de Vétroz n'organise pas de manifestation particulière et vous invite donc à participer à cette soirée du



**31 juillet 2012  
dès 19h00 dans  
le magnifique site  
de la Tour Lombarde.**

Le programme ainsi que les détails des animations seront publiés ultérieurement mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que des groupes musicaux se produiront, qu'un orchestre animera la soirée dansante et que tout le monde pourra se restaurer sous la grande tente.

**Venez donc nombreux pour  
fêter dignement notre  
Fête Nationale le 31 juillet  
2012 à la Tour Lombarde.**

## COLLECTE DE PHOTOS ANCIENNES

Le projet d'exposition de photos anciennes pour commémorer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de la Commune de Vétroz avance à grands pas.

Pour nous permettre de présenter une exposition représentative de l'évolution de notre Commune, nous attendons une collaboration accrue de la population pour nous remettre des photos anciennes que ce soit des témoignages de personnes ou de sociétés. N'hésitez donc pas à nous apporter vos photos, elles seront **précieusement conservées, scannées et restituées en parfait état**. Il n'y a aucun risque de pertes, ni d'endommagements.

Vous pouvez déposer vos images/films à la bibliothèque municipale

Lundi 17h00 – 20h00  
Mercredi 14h00 – 17h00  
Vendredi 14h00 – 17h00

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Commission culturelle de Vétroz





## BASKET

### ***Hélios, une équipe à part dans le basket-ball féminin suisse!***

*Ses envies européennes, son parcours sans faute tout au long du championnat ont permis au club vétrozain de réaliser un triplé historique pour une équipe villageoise : vainqueur du championnat, de la coupe de la ligue et de la coupe suisse.*

*A la veille de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, Hélios mérite un grand coup de chapeau !*

## TAMBOURS

*Lors du 43e festival de l'ATFVR à Vétroz, en juin dernier, trois jeunes tambours de l'Union de Vétroz se sont distingués et ont été couronnés dans la catégorie « Tambours minimes »*

- 9<sup>e</sup> Quarroz Swen
- 10<sup>e</sup> Khalifa Marwan
- 12<sup>e</sup> Schröter Lionel

## ATHLETISME

*Lors des championnats valaisans à Sion en juin dernier, les athlètes vétrozains ont ramené pas moins de 47 médailles, constituant ainsi un record historique pour le club d'athlétisme de Vétroz (CAV).*

*Quelques jours plus tard, les meilleurs athlètes ont participé aux championnats régionaux de CH-ouest à Langenthal et sont revenus avec 8 médailles supplémentaires.*

*Tous les détails des classements se trouvent sous [www.cavetroz.ch](http://www.cavetroz.ch)*

## GYMNASTIQUE

### ***Championnat valaisan***

*La société Vétroz Amis Gymnastes (VAG) a vu monter ses membres à 12 reprises sur le podium du championnat valaisan de gymnastique à Vétroz en mai dernier :*

- 6 médailles d'or : Loanne Roch, Elea Roch (2x), Marie Dussex, Alicia Vouillamoz, Stella Bonvin
- 3 médailles d'argent : Stella Bonvin, Sara Sparacio, Alicia Vouillamoz
- 3 médailles de bronze : Telma Silvia, Erina May, Marie Dussex

### ***Gymnastique artistique***

*Après son titre de championne Valaisanne, la jeune Vétrozaine, Claire Prudent, âgée de 12 ans est devenue championne romande 2012 en gymnastique artistique P3.*

*Elle avait déjà obtenu de beaux résultats cette saison : 1 médaille d'or, 2 médailles d'argent, 2 distinctions et une 26e place au championnat Suisse.*

# AGENDA 2<sup>EME</sup> SEMESTRE 2012



## JUILLET

15-22 juillet

*Week-end Scouts à Isérables et alentours*

## AOÛT

3-7 août

*Camps musical à Evolène - Fanfare Concordia*

4-10 août

*Camps musical à la Loutze - Fanfare Union*

7 août

*Concert Fanfare Concordia - Place du Four ou Salle paroissiale (selon météo)*

11 août

*Concert Fanfare Union - Place du Four ou salle de l'Union (selon météo)*

27 août

*Assemblée générale FC Vétroz*

## SEPTEMBRE

1-2 septembre

*Fête patronale*

6 septembre

*Assemblée générale Choeur-Mixte*

8 septembre

*Grimpette des Bédjuis, CAV*

8-9-10 septembre

*Camp Hélios Basket à Fiesch*

14-15 septembre

*Revue TGV - Salle de l'Union*

17 septembre

*Unipop, reprise des cours*

19 septembre

*Conférence "Puis-je aider mon enfant dans l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe" APEV*

21-22 septembre

*Revue TGV - Salle de l'Union*

27 septembre

*Sortie 60+ - Repas et croisière à Neuchâtel*

28-29 septembre

*Revue TGV - Salle de l'Union*

28-29 septembre

*Vente échange - Salle paroissiale*

29 septembre

*Rallye des parents scouts*

## OCTOBRE

5 octobre

*Assemblée générale VAG*

5-6 octobre

*Revue TGV - Salle de l'Union*

7 octobre

*Loto FC Vétroz*

13 octobre

*Championnats vétrozains CAV*

21 octobre

*Loto des Tambours*

à définir

*60+ Brisolée des 4 communes*

## NOVEMBRE

2 novembre

*Assemblée générale Ski Club*

3 novembre

*Souper Fanfare Union*

4 novembre

*Loto des Scouts*

10 novembre

*Souper du Choeur-Mixte*

*Après-midi jeux de sociétés pour les enfants membres de l'APEV*

11 novembre

*Loto VAG*

18 novembre

*Loto Fanfare Concordia*

22 novembre

*Match aux cartes 60+*

23 novembre

*Assemblée générale CAV*

24 novembre

*Journée musicale Choeur-Mixte - Salle paroissiale*

## DÉCEMBRE

8 décembre

*Jubilaires de la Paroisse (Vétroz)*

*Championnats valaisans des solistes*

13 décembre

*Assemblée générale 60+ et repas de Noël*

22 décembre

*Concert annuel des fanfares et remise des mérites sportifs et culturels*

26-29 décembre

*Cours OJ à Nendaz - Ski Club*